



# CONSEILS DE POSE DES BANDES D'AIDE À L'ORIENTATION

## ▶ Installation Extérieure :

### Conseils de pose



#### 1 Nettoyer la surface

La surface doit être propre, sans humidité, sans graisse, sans huile, et sans graviers. La température extérieure doit être comprise entre 12°C et 35°C et avoir une hygrométrie inférieure à 80%.

#### 2 Positionner les BAO\* & Appliquer le ruban

Positionner vos bandes d'aide à l'orientation en respectant les recommandations de la norme NF P98-352. Faire le contour de vos bandes d'aide à l'orientation positionnées avec un ruban de masquage.

#### 3 Mettre vos équipements

Mettre les équipements de sécurité, gants, masque et lunettes de protection.

#### 4 Préparer la colle

Effectuer la préparation de votre colle en ajoutant le durcisseur dans la résine. Puis laisser reposer environ 5 min.

#### 5 Encoller la zone

Après avoir retiré les BAO\*, appliquer votre colle dans le rectangle délimité par les rubans de masquage avec le peigne fourni dans le kit de pose.

#### 6 Repositionner les BAO\*

Remettre en place les bandes d'aide à l'orientation en exerçant une légère pression répartie sur la surface. Puis, une fois terminé retirer les rubans.

#### 7 Laisser sécher

Après environ 1h la prise sera faite. Cependant dans la mesure du possible, préférer attendre 24h pour une prise optimale.



Nettoyer



Positionner BAO\* + Ruban



Mettre équipement



Verser le durcisseur dans la résine



Mélanger



Attendre 5 min



Appliquer la colle.  
De préférence avec un peigne



Repositionner les BAO\*



Séchage 24 H

\*Bandes d'aide à l'orientation



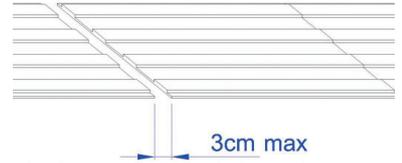


# CONSEILS DE POSE DES BANDES D'AIDE À L'ORIENTATION SELON NORME NF P98-352

## Conseils de pose

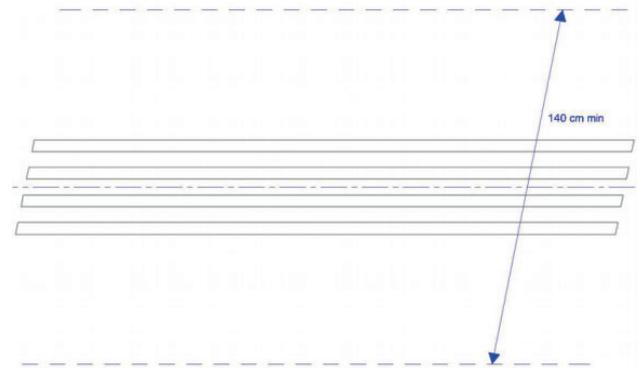
### ► Implantation du dispositif

En extérieur, l'implantation des bandes d'aide à l'orientation doit permettre l'écoulement des eaux. Ces espaces d'écoulement doivent avoir une dimension maximum de 3 cm, et sont espacés d'une distance d'un mètre minimum.



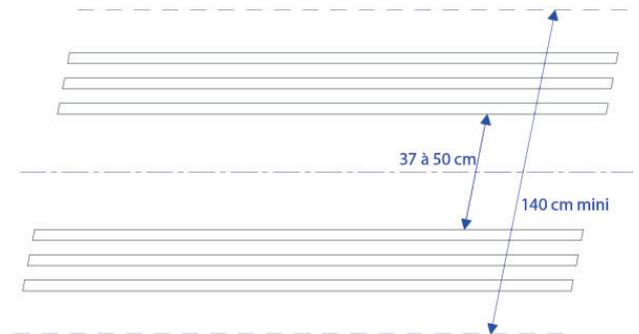
### ► Dispositif simple bande

Le dispositif de bandes d'aide à l'orientation doit être positionné dans un espace de 140 cm minimum sans obstacle selon l'arrêté du 15 janvier 2007 pour la voirie et les espaces publics.



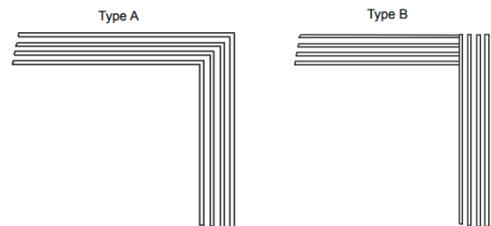
### ► Dispositif double bande

Le dispositif double bande doit également être positionné dans un espace de 140 cm sans obstacle. L'écartement entre les deux bandes doit être de 37 cm à 50 cm afin de permettre aux personnes malvoyantes et aveugles de se déplacer dans cet espace en sécurité.



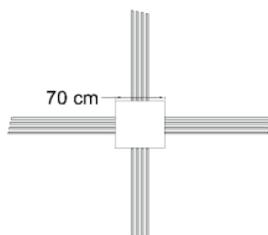
### ► Changement de direction

Pour assurer la continuité du dispositif de manière optimale, l'implantation A est recommandée. Si les modules ne peuvent pas être découpés, l'implantation B peut être utilisée.

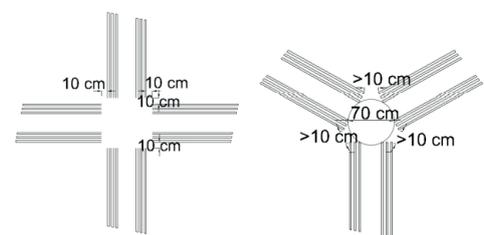
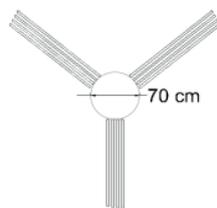


### ► Choix d'itinéraire

Pour une efficacité optimale, l'espace vide entre les bandes d'aide à l'orientation doit dépasser de part et d'autre des bandes implantées. Ce vide doit être de 70 cm pour une implantation simple bande, et de 20 cm de plus que la largeur des double bande.



Choix d'itinéraire simple bande



Choix d'itinéraire double bande